

L'installateur et l'utilisateur doivent lire les instructions suivantes.

Avant-propos: L'installateur a la responsabilité d'inspecter correctement les conditions suivantes avant de procéder à l'installation. Si votre couvre-sol présente des problèmes avec un ou l'autre des points suivants, ils doivent être signalés au vendeur immédiatement avant l'installation ou dans les 30 jours suivant l'achat, sinon ceci annulera toute garantie pertinente à la demande. Si vous installez des panneaux défectueux, ils seront considérés acceptés et ne seront pas couverts par la garantie. La garantie ne couvre pas les coûts d'installation.

***Qualité:** Inspectez le produit avant de commencer l'installation.

***Quantité:** Vérifiez si vous avez commandé et reçu le nombre adéquat de panneaux et accessoires afin de compléter votre projet.

***Couleur/Fini:** Assurez-vous d'avoir le bon produit, la bonne couleur, la bonne finition, la bonne texture et le bon niveau de brillance.

***Humidité:** Tous les produits à base de bois, même ceux spécifiquement conçus pour une résistance accrue à l'humidité, sont hygroscopiques (ils vont réagir à l'humidité de l'environnement) et se dilateront ou se contracteront en conséquence. Toutes les sources d'humidité sous le sol doivent être corrigées avant l'installation du couvre-plancher. Toute humidité de construction doit être complètement asséchée. Ce produit n'est pas conçu pour une utilisation où le sol est sujet à une humidité ou condensation continue, telle que, mais pas limité aux salles de bain, aux chambres à vapeur ou aux saunas.

***Test du niveau de résistance à l'eau :** Ce revêtement a été testé pour résister aux infiltrations d'eau. Le pourcentage de gonflement du produit et la durée maximale d'exposition aux infiltrations d'eau varient selon les produits et sont conformes aux normes NALFA LF-01. Le pourcentage et temps de gonflement pour ce produit sont spécifiés sur la boîte.

Outils requis: Galon à mesurer, une équerre de charpentier, un marteau, une scie, un pied-de-biche ou une barre à levier dont l'extrémité est en saillie (pour la frapper avec le marteau), une cale de frappe et cales d'espacement de 3/8" (10mm). Une scie à dents / lame fines (scie à main ou scie sauteuse) pour couper les panneaux. Pour obtenir une coupe nette, placez la surface décorative vers le bas lorsque vous utilisez une scie circulaire et vers le haut lorsque vous utilisez une scie à main (égoïne).

Matériaux requis : Calfeutrant 100% silicone flexible, moulures en T, tige d'appui en mousse PE compressible de 3/8 (10mm), lunettes de sécurité et masque anti-poussière homologuée NIOSH et un polyéthylène de plastique contre l'humidité de 6mil (0.15mm) résistant au vieillissement et non perméable (lors de l'installation sur du béton ou lorsqu'un coupe-vapeur est nécessaire), ruban autocollant résistant à l'humidité de 2" (51mm). Coussinets en PVC ou caoutchouc pour pattes de meubles.

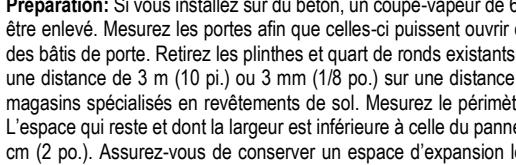
Avant l'installation: Vérifiez les informations dans la section « Humidité ». Un film de protection en polyéthylène contre l'humidité de 6mil (0.15mm) résistant au vieillissement et non perméable **doit être installé** sur tous les planchers en béton. Installez le revêtement de sol parallèlement à la direction vers laquelle la lumière pénètre dans la pièce. La température doit être entre 15-25°C (59°F-77°F) avec une humidité relative (HR) de 35-60%. La surface à recouvrir doit être propre, lisse et au niveau. Les zones irrégulières doivent être mises à niveau. Installez toujours le revêtement de sol sur une surface lisse et solide. Ce couvre-sol doit être acclimaté et laissé dans leurs boîtes fermées à l'horizontale dans la pièce désignée 72 heures avant l'installation. Vérifiez tous les panneaux avant et durant l'installation. Les panneaux défectueux ne devraient jamais être installés. Un panneau défectueux installé sera jugé accepté. Les revêtements de sol existants doivent être enlevés, y compris les revêtements de vinyle coussinés. La pose sur un sol en céramique est autorisée si la céramique est en bonne condition. Un autonivelant doit être appliquée sur les joints de céramique pour les lisser. N'installez pas ce produit sur des tapis ou résidus de produits adhésifs. Assurez-vous que les portes pourront toujours ouvrir et fermer lorsque le couvre-sol sera installé. Il vous faudra peut-être couper le bas, les cadres ainsi que les seuils des portes.

Humidité: Notre produit résiste parfaitement à l'infiltration d'eau de surface et reste résistant aux infiltrations d'eau s'il est installé conformément selon ces instructions. Scellez toutes les planches coupées afin d'éviter toute infiltration d'eau et d'assurer une performance supérieure garantie. (voir les instructions ci-dessous) Cela s'applique également à tous les autres endroits tels que les îlots, les entrées de portes, les colonnes, etc. où les planches ont été coupées sur mesure. Veillez à ce que la différence d'humidité entre le sous-plancher et le couvre-sol ne dépasse pas 2.5% HR. Lors de la pose sur du contreplaqué, le taux d'humidité du contreplaqué ne doit pas dépasser 12%. Un film de protection en polyéthylène contre l'humidité de 6mil (0.15mm) résistant au vieillissement et non perméable **doit être installé** sur tous les planchers en béton. Superposez le film de protection d'un minimum de 20 cm (8 po.) et scellez le joint avec un ruban auto-adhésif de 2" résistant à l'humidité. Assurez-vous que le polyéthylène longe le mur d'au moins 1 pouce. Utilisez un coupe-vapeur sur tous les planchers de béton et pour toute installation au-dessous du niveau du sol ou dans tout autre endroit où il peut se former de la condensation ou de l'humidité. Tout nouveau sol en béton doit être coulé au moins 60 jours avant la pose du sol. Il faudra aussi placer une tige d'appui en mousse PE compressible de 3/8" (10mm) autour des périmètres, des moulures en T et les espaces de dilatation avant de sceller le revêtement de sol. Ensuite, scellez avec du calfeutrant 100% silicone flexible. N'utilisez pas de scellant en acrylique ou d'autres types de matériaux pouvant servir de colle.

Planchers chauffants: Veuillez s.v.p. suivre les instructions sur l'humidité et le béton ci-dessus.

Chaleur (Liquide) Hydraulique : Le système de chauffage à base liquide doit être activé et maintenu à 20°C pour 1 semaine avant l'installation. Le couvre-sol doit être acclimaté et demeurer dans ses boîtes fermées à l'horizontale dans la pièce désignée 72 heures avant l'installation. Le niveau de chauffage ne doit jamais dépasser 27°C après avoir été installé. Lors d'un changement de température, une différence maximum ou minimum de 2°C par jour doit être respectée.

Chauffage électrique: Le plancher peut être installé sur un système de chauffage radiant encastré de 1/2" (12mm). Les systèmes de chauffage radiant doivent être séparés du produit d'au moins 1/2" (12mm). Les tapis chauffants électriques qui ne sont pas encastrés dans le sous-plancher ne sont pas recommandés pour une utilisation sous le revêtement de sol.



Moulures: Des moulures doivent être utilisées pour séparer les revêtements de sol de plus de 25 pi. (7.6m) de large et 40 pi. (12.2m) de long, ainsi que dans les cas indiqués ci-dessous.

Réducteur: Pour faire la transition du couvre-sol aux autres types de surface plus minces.

Nez de palier: Sur les marches et paliers d'escalier.

Moulure en T: Pour toutes les ouvertures de porte, entre les pièces et en joignant des couvre-sols de mêmes épaisseurs.

Prise des mesures: Mesurez tous les planchers en tenant compte des espaces d'expansion (voir Expansion plus bas). Il faut tenir compte des languettes des panneaux lors de la prise des mesures pour l'espace d'expansion. Pour la première rangée, vous pouvez couper la languette faisant face à l'espace d'expansion. Si les murs ne forment pas un carré parfait, servez-vous du mur droit le plus long comme ligne de référence et tracez des lignes perpendiculaires à partir de celui-ci. *CONSEIL: Tracez une ligne à une distance du mur excédant la largeur du panneau stratifié afin que celle-ci soit visible une fois que la première rangée de panneaux sera installée. Les panneaux doivent avoir une longueur minimale de 20 cm (8 po.). *CONSEIL: Mesurez la longueur de la rangée et coupez le premier panneau de la rangée selon la longueur souhaitée pour le dernier panneau de la rangée (panneaux égaux aux deux extrémités).

Préparation: Si vous installez sur du béton, un coupe-vapeur de 6mil (0.15mm) **doit être installé**. N'installez pas plus d'une sous-couche. Ceci annulera la garantie. Le revêtement de sol existant doit être enlevé. Mesurez les portes afin que celles-ci puissent ouvrir et fermer une fois le couvre-sol muni de sous-couche soit installée. Si nécessaire, coupez le bas des cadres de porte, des portes et des bâts de porte. Retirez les plinthes et quart de ronds existants. Les surfaces devraient être propres, lisses et au niveau. Toute surface présentant une inclinaison supérieure à 5 mm (3/16 po.) sur une distance de 3 m (10 pi.) ou 3 mm (1/8 po.) sur une distance de 2 m (6 pi.) doit être nivelée. Les produits nivellés sont disponibles dans tous les magasins de matériaux de construction et magasins spécialisés en revêtements de sol. Mesurez le périmètre de la pièce pour déterminer le nombre de pieds carrés, puis calculez le nombre de rangées complètes dont vous aurez besoin. L'espace qui reste et dont la largeur est inférieure à celle du panneau, devrait être divisé également entre la première et dernière rangée, sauf si l'une de ces deux rangées à une largeur inférieure à 5 cm (2 po.). Assurez-vous de conserver un espace d'expansion le long de chaque mur. Les couvre-sols stratifiés sont principalement faits de bois. Comme l'humidité d'une pièce varie durant les changements de saisons, il faut prévoir un espace pour que le produit puisse se contracter et se dilater dans toutes les directions. Pour permettre ce jeu, il faut prévoir un espace d'expansion de 10 mm (3/8 po.) le long de chaque mur et autour des tuyaux, des seuils de porte et autres obstacles. Il est recommandé d'utiliser des cales d'espacement insérées entre les panneaux et les murs. Les cales d'espacement doivent être retirées lorsque l'installation est terminée. Pour les pièces d'une largeur allant jusqu'à 7.6 m (25 pi.) et d'une longueur allant jusqu'à 12.2 m (40 pi.), prévoyez 10 mm (3/8 po.) pour l'espace d'expansion des murs et autres obstacles. Des joints d'expansion sont également nécessaires dans les ouvertures de porte, et entre les pièces où un autre revêtement de plancher est installé. Si la superficie est plus grande que mentionnée ci-haut, un espace d'expansion supplémentaire proportionnel à la taille de la pièce est nécessaire. Utilisez une moulure en T pour couvrir le joint d'expansion. Il faut retirer la languette sur le côté du panneau qui fait face au mur. Ceci assurera que la surface décorative du couvre-plancher se trouve bien sous la moulure de finition une fois l'installation terminée. Utilisez un couteau à lame rétractable pour entailler la languette à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'elle brise facilement. **Ne fixez JAMAIS le revêtement de sol à un mur ou au sous-plancher.**

Tuyaux et autres obstacles: Lorsque vous installez un panneau de revêtement de sol autour d'un tuyau ou de tout autre obstacle, conservez le même espace d'expansion que le long des murs. S'il y a de la condensation sur le tuyau ou si celui-ci émet de la chaleur, coupez le panneau de sorte qu'il y ait un espace suffisamment grand pour empêcher le panneau d'entrer en contact avec l'humidité ou la chaleur. La partie exposée du panneau doit être scellée avec un calfeutrant pour la protéger de la condensation et de la chaleur provenant du tuyau. Il faudra aussi placer une tige d'appui en mousse PE compressible de 3/8" (10mm) autour des périmètres, moulures en T et les espaces de dilatation. Ensuite, scellez avec du calfeutrant 100% silicone flexible.

Installation du couvre-sol: Veuillez conserver au moins 3 planches pour référence ultérieure et afin de faciliter le processus de garantie.

Note: mélanger des planches de plusieurs boîtes pour limiter les variations de teintes. Ne frappez jamais directement sur le revêtement avec un outil.

• Commencez l'installation dans un coin. Enlevez la languette des planches de la première rangée et placez le côté coupé contre le mur. Utilisez des cales d'espacement le long du mur pour maintenir un espacement de 12 mm (3/8 po.) entre le mur et le couvre-sol. Ne fixez jamais le couvre-sol à un mur ou à un sous-plancher.

• Pour installer votre deuxième panneau, insérez la languette dans la rainure du premier panneau. Abaissez celui-ci jusqu'à ce qu'il soit à plat sur le sol. Alignez bien les extrémités.

• Continuez d'installer la première rangée jusqu'à ce que vous en soyiez au dernier panneau entier. Pour installer le dernier panneau, tournez-le de 180° en conservant la surface décorative sur le dessus. Placez-le à côté de la rangée, tracez une ligne et sciez l'excédent. Installez le panneau tel que décrit précédemment.

• Si vous utilisez une scie à main pour couper les panneaux, sciez sur la surface décorative. Si vous utilisez une scie sauteuse ou une scie à onglets, placez la face décorative vers le bas pour éviter tout écaillage.

• Amorcez la pose de la deuxième rangée avec le morceau restant du dernier panneau de la première rangée. Cela décalera les joints. Les panneaux installés doivent avoir une longueur minimale de 20 cm (8 po.) et l'écart entre les joints doit être d'au moins 20 cm (8 po.).

• Pour installer le premier panneau de la deuxième rangée, insérez la lanière dans la rainure du premier panneau dans un angle de 45°. Une fois abaissée, la planche devrait s'enclencher.

• Pour installer le dernier panneau, placez un panneau par-dessus la rangée précédente, la languette face au mur. Placez un autre panneau à l'envers sur celui-ci. Servez-vous-en comme règle. Prévoyez l'espace nécessaire pour les cales d'espacement. Coupez le panneau et enclenchez-le dans la rangée précédente.

• Prévoyez un espace d'expansion pour les cadres de porte et les bouches de ventilation et chauffage. Coupez d'abord le panneau à la longueur désirée. Puis placez le panneau coupé à côté de son emplacement et utilisez une règle pour mesurer les parties à découper et tracez les lignes de coupe. Coupez le long des lignes tracées en tenant compte de l'espace d'expansion nécessaire.

• Pour couper les cadres de porte, vous pouvez vous servir d'un panneau placé à l'envers. À l'aide d'une scie; découpez la partie nécessaire pour que les panneaux puissent facilement être glissés sous le cadre. Retirez les cales d'espacement.

Pour créer un joint étanche, remplissez les périmètres d'expansions, les espaces des moulures en T et toutes autres zones ouvertes avec des barres d'appui en mousse PE compressible de 3/8" (10mm). Ensuite, recouvrez la barre d'appui et tous les espaces vides avec un calfeutrant 100% silicone flexible. (N'utilisez pas de scellant/calfeutrant en acrylique)

Avant d'installer les moulures, appliquer le calfeutrant sur la partie de la moulure qui sera en contact direct avec le revêtement de sol. Installez les moulures et essuyez immédiatement tout excès de calfeutrant. Appliquer le calfeutrant sur les joints ou moulures en T, dans les cadres de porte ou tout autre objet fixe.

Prenez soin de votre plancher: Pour protéger votre nouveau couvre-sol, assurez-vous que les pattes de vos meubles et chaises soient munies de capuchons de protection en nylon. Évitez de faire entrer de la saleté, de l'eau ou du sable dans la maison en installant des tapis d'entrée. N'utilisez que des roues à matériaux souples qui conviennent au couvre-sol stratifié pour vos meubles ou chaises sur roues. N'utilisez jamais de cire ou de vernis sur votre plancher. Pour un entretien à sec, utilisez une vadrouille sèche ou un aspirateur conçu pour les couvre-sols stratifiés. Pour l'entretien humide, utilisez uniquement les produits nettoyants recommandés pour les couvre-sols stratifiés. Utilisez en format pulvérisateur afin de limiter la quantité de liquide au sol. N'utilisez jamais d'eau ou d'autres produits nettoyants tels que, détergents, vinaigre ou d'ammoniaque. Ne jamais mouiller (saturer ou imbiber) le revêtement avec un liquide quelconque. Essuyez les dégâts liquides sur-le-champ. Faites partir les taches tenaces en frottant délicatement le plancher avec un peu d'acétone sur un chiffon doux. N'utilisez jamais de composés ou de nettoyants abrasifs. Maintenez un niveau d'humidité entre 35 et 60% dans la pièce. Pour assurer l'étanchéité, le silicone flexible doit être remplacé s'il présente des signes de vieillissement ou selon les recommandations du fabricant.

Normes de fabrication: Les revêtements de sol sont fabriqués conformément à la norme européenne EN 13329:2000. Les normes européennes spécifient les caractéristiques, énoncent les exigences et indiquent les méthodes d'essai pour les couvre-sols stratifiés. Ceci inclut un système de classification, basé sur la norme EN 685, qui indique les exigences quant aux endroits où le produit pourrait être installé et le niveau d'utilisation permettant d'offrir un rendement optimal et permet au consommateur de faire un choix éclairé. Ces normes spécifient également les exigences pour le marquage et l'emballage. Les panneaux de couvre-sols stratifiés sont soumis à des tests d'abrasion pour vérifier leur conformité aux normes stipulées plus haut et atteignent ou dépassent les exigences de la norme de résistance à l'abrasion. Les symboles de classification utilisés sur l'emballage du produit sont conformes aux normes européennes pour ces classes d'utilisation.

Garantie limitée du manufacturier: Si, au cours de la période de garantie, le produit est exposé à un liquide et gonfle au-delà des limites du pourcentage testé, et si toutes les conditions énoncées dans le présent document ont été respectées, un remplacement du matériel équivalent à la zone affectée sera offert. Le manufacturier garantit le produit au consommateur original du couvre-sol stratifié pour la période indiquée sur l'emballage, à compter de la date d'achat. Cette garantie stipule que la surface décorative des panneaux ne s'usera pas complètement que les panneaux ne se décoloreront pas de façon significative à la suite d'une exposition normale à la lumière du jour ou à un éclairage artificiel. Évitez l'exposition directe aux rayons du soleil pendant des périodes prolongées. Assurez-vous de tirer vos stores ou rideaux. Déménagez vos carpettes de temps à autre afin d'éviter un aspect irrégulier. Les températures excessives endommageront le revêtement. La ventilation ou la climatisation dans les maisons vacantes est nécessaire. Les panneaux sont résistants aux taches, au gonflement (au-delà des niveaux testés) et sont exempts de défauts de fabrication. Cette garantie limitée est soumise aux conditions suivantes: cette garantie ne s'applique que pour le consommateur original du produit et une preuve d'achat sera requise pour toute réclamation. Cette garantie ne couvre que le remplacement ou le remboursement du couvre-sol stratifié et uniquement en quantité équivalente à la zone affectée. Elle ne **couvre pas** la main-d'œuvre, les matériaux connexes, l'installation, le retrait ou tout autre élément associé à la pose d'un couvre-sol. Cette garantie limitée ne couvre pas les moulures, les accessoires ou les matériaux de construction associés à l'installation, le retrait ou le remplacement de ces produits. Les problèmes de chevauchement, de rétrécissement, de grincement ou tout problème structurel de sous-plancher ne sont pas couverts par cette garantie. La garantie ne couvre pas l'écaillage ou les marques d'impact (des objets pointus échappés sur le revêtement provoqueront l'écaillage), le gauchissement (ce revêtement de sol gauchira si une humidité excessive pénètre la planche), le chevauchement (causé par un espace d'expansion insuffisant), le rétrécissement (ce revêtement rétrécira si l'humidité excessive pénètre la planche) ou le grincement (l'installateur doit s'assurer qu'un sous-plancher adéquat est utilisé). Cette garantie fonctionne au prorata selon la durée de temps écoulé depuis que le revêtement de sol a été installé. Les panneaux doivent être installés correctement, selon les instructions d'installation du revêtement de sol et doivent être utilisés à l'intérieur selon l'usage approprié par type de revêtement de sol. Cette garantie limitée ne couvre pas la négligence, soin ou entretien inadéquat, protection inadéquate, des changements inadéquats apportés aux matériaux d'origine, les dommages liés aux insectes ou aux accidents, l'exposition à la chaleur excessive, les brûlures, les incendies, les catastrophes naturelles ou l'utilisation d'un sous-plancher ou d'une sous-couche de qualité inférieure. Cette garantie limitée ne couvre pas l'usure ou les dommages en surface causés par un usage abusif, un entretien inadéquat, des objets lourds ou des meubles ayant été glissés sur le plancher sans protection adéquate, les impacts sévères, les égratignures, les coupures ou les dommages causés par des produits chimiques. Pour être prises en considération, les réclamations concernant l'usure résultant d'un défaut de fabrication doivent porter sur une surface supérieure à 17 mm (0.7 po.) de diamètre d'usure complète. Cette garantie exclut spécifiquement les dégâts d'eau causés par l'eau stagnante, l'urine ou autre liquide corrosif si ces derniers restent sur la surface au-delà de la durée mentionnée sur l'emballage du produit. Tous déversements doivent être nettoyés dès que possible. Notre produit résiste parfaitement aux infiltrations d'eau de surface s'il est installé correctement et devrait gonfler à un pourcentage maximum de sa masse dans les limites des niveaux testés prescrits. La garantie ne couvre pas les dégâts d'eau causés par une infiltration d'eau de surface s'il est installé incorrectement ou si le revêtement de sol est installé avec un espace d'expansion insuffisant. La garantie ne couvre pas les dégâts d'eau causés par une infiltration d'eau de surface s'il est installé correctement mais sans se limiter aux machines à laver, aux bains, aux douches, aux lave-vaisselles et aux réfrigérateurs, les inondations, ou tout désastre naturel. Ce produit résiste à l'eau. Cependant, lorsque de l'humidité excessive s'accumule dans les bâtiments ou sur les matériaux de construction, de la moisissure va se développer (surtout si le problème d'humidité demeure non découvert et non résolu). La garantie exclut les dommages causés par la formation de moisissure. Cette garantie ne couvre pas les inondations. Si des panneaux défectueux ont été installés, ils ne seront pas couverts par cette garantie limitée. Les défauts d'installation ou de main-d'œuvre doivent être adressés à l'installateur. Tout défaut de fabrication connu doit être déclaré avant l'installation du produit, et ce, dans les 30 jours suivants la date à laquelle le défaut a été repéré. Le matériel dé